

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Réalisation de diagnostics technico-économiques des exploitations agricoles sur les aires d'alimentation de captage prioritaires de SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

4. Classification CPV :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
71300000	Services d'ingénierie

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 22-52414 du 11/04/2022.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

Société STUDEIS
8 rue de la Libération du 4 Septembre 1944
71000 MACON



Montant des prestations :

Partie forfaitaire du marché composite :

Pour un montant total de 10 200,00 € HT relatif à la partie forfaitaire du marché composite, tel qu'il ressort de l'onglet DPGF du document financier remis par le candidat.

Partie à bons de commande du marché composite :

Accord-cadre à bons de commande conclu sans montant minimum et pour un montant maximum de 160 000 € HT sur la durée totale de l'accord-cadre.

Date d'attribution du marché :

Mardi 7 juin 2022

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mardi 7 juin 2022

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 8 juin 2022

